

Assistant·e à l'instruction des subventions européennes et étatiques pour l'aide au fret en Guyane et à la certification des dépenses

Type de contrat : Volontaire de service civique

Durée : 6 mois renouvelable

Date limite de candidature : 28 février 2021

Prise de poste souhaitée : 15 mars 2021

Sous l'autorité directe de la cheffe du bureau des financements des projets de territoire (BFPT) au sein de la direction cohésion territoriale et des collectivités territoriales (DCTCT), l'assistant·e qui sera en lien quotidien avec les équipes du pôle des affaires européennes (PAE) de la collectivité territoriale de Guyane, aura à assurer les missions prioritaires suivantes :

- examiner la complétude des dossiers réceptionnés dans les services de l'État ou au PAE et apporter au besoin une assistance technique aux porteurs de projets pour la complétude ;
- instruire les demandes de financement de l'aide au fret sur les fonds européens (FEDER) et étatiques (budget opérationnel de programme 138 « Entreprises outre-mer ») selon la réglementation applicable, en proposant, à l'issue, un rapport d'instruction ;
- établir avec le département gestion du PAE les actes d'engagement après passage en comité de programmation des fonds européens (lettre de notification, conventions) ;
- contrôler l'éligibilité des dépenses présentées au moment de la demande de paiement et contacter, le cas échéant, le porteur de projet afin d'obtenir les pièces requises ;
- effectuer la remontée régulière, aux gestionnaires budgétaires du BFPT et à la direction Gestion du PAE des dépenses réalisées en formalisant la vérification du service fait ;
- saisir sur Synergie les éléments demandés ;
- archiver les dossiers d'aide au fret.

Cette mission s'inscrit dans les missions d'instruction dont le Pôle Affaires Européennes a la charge, en sa qualité d'autorité de gestion des Programmes européens sur période 2014-2020 et dont l'État a la charge pour les dossiers d'aide au fret spécifiques aux déchets. La mission du volontaire vise à fluidifier les relations entre les deux financeurs (État et UE) du dispositif aide au fret, pour améliorer la consommation des crédits. Elle s'inscrit dans un cadre partenarial permanent, et par voie de conséquence dans un contexte de double environnement professionnel au quotidien : rattachement hiérarchique et administratif à la préfecture-son employeur et rattachement fonctionnel au Pôle des Affaires Européenne.

Les activités du volontaire l'amène à travailler en lien étroit avec les porteurs de projet et les services du Pôle Affaires Européennes, de la CTG, les services de l'État et le CNES. Le volontaire participe aussi à l'accompagnement des porteurs de projets aide au fret (conseils, assistance...) afin de faire aboutir les demandes de subvention de tous les bénéficiaires y compris ceux qui peuvent ne pas être très à l'aise avec la rigueur administrative nécessaire.

Merci d'envoyer vos candidatures à l'adresse suivante : gregory.evrard@guyane.pref.gouv.fr